



Diplôme Universitaire « PERCEPTION, ACTION ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES »

Renseignements et inscriptions

Scolarité UFR STAPS **ouvert du lundi au vendredi:**

Florence WAKRIM Florence.wakrim@u-bourgogne.fr ☎ 03 80 39 67 28

UFR STAPS - 3 allée des Stades Universitaires – BP 27877 _ 21078 DIJON CEDEX

- Formation complète : 2 500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur (pour information : 189,10 euros pour 2016/2017)

Sélection sur dossier

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'uB : <http://ufr-staps.u-bourgogne.fr/formations-3/diplomes-universitaires.html>. Les dossiers sont à renvoyer avant le 15 septembre à la scolarité de l'UFR STAPS, auprès de Mme Florence WAKRIM.

Localisation des enseignements

Campus de l'Université de Bourgogne : L'ensemble de la formation est dispensée dans les locaux de l'UFR STAPS – 3 allée des Stades Universitaires – BP 27877 – 21078 DIJON CEDEX.

Responsables de la formation

3 responsables pédagogiques réunis au sein d'un conseil pédagogique dirigé par Mr POZZO.

Mr Thierry POZZO, thierry.pozzo@u-bourgogne.fr, Professeur des Universités,
Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, INSERM/U1093 Cognition-Action et Plasticité Sensorimotrice, 3 allée des Stades Universitaires, BP 27877 - F-21078 – DIJON CEDEX

Mr Patrick Quercia, doc.quercia@gmail.com
Ophtalmologiste – attaché au CHU de Dijon. 15 rue du clair matin. F21200 Beaune

Mme Catherine Creuzot-Garcher, catherine.creuzot-garcher@chu-dijon.fr

Ophtalmologiste - Professeur des Universités
Service d'ophtalmologie – Hôpital général . F-21000 Dijon

Objectifs de la formation

Les relations entre motricité, perception et cognition font l'objet d'un intérêt croissant. Il est en effet de plus en plus admis que des troubles perceptifs et moteurs divers peuvent accompagner des troubles cognitifs classiquement connus. Ce diplôme tente de balayer cette thématique et se centre aussi plus spécifiquement sur la relation qui existe entre la dyslexie, comme trouble de l'apprentissage répandu et le syndrome de déficience posturale qui lui, illustre des atteintes de la proprioception. Une approche novatrice basée sur une expérience clinique reconnue dans ce domaine a permis de mettre en place

des techniques de traitements basées sur la rééducation du système proprioceptif, spécialement oculomoteur. Ces techniques seront enseignées comme base d'un enseignement critique autour de cette thématique complexe et émergente. A côté de la thérapie proprioceptive visuelle et générale, une place importante est accordée à la rééducation neuro-visuelle dans les troubles des apprentissages. L'enseignement est organisé à partir de cours magistraux et de travaux pratiques encadrés par des professionnels qui connaissent les deux thérapeutiques et les utilisent de façons complémentaires.

Compétences recherchées : permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'actualiser ses connaissances neurophysiologiques dans le domaine sensoriel et moteur,
- d'appréhender toutes les facettes connues des anomalies cognitives rencontrées dans les troubles des apprentissages,
- de comprendre en quoi la pathologie du couple action-perception peut intervenir dans ces troubles,
- d'acquérir une connaissance dans les indications, l'examen, la mise en route du traitement et le suivi de la thérapie, afin de connaître précisément son rôle dans la chaîne diagnostique et thérapeutique
- d'acquérir un savoir-faire s'inscrivant soit au niveau de l'information, soit au niveau de la pratique, dans le cadre strict des compétences légales reconnues à sa profession,

Métiers visés

- médecins notamment ophtalmologistes, orthophonistes, orthoptistes, podologues, kinésithérapeutes, ostéopathes, opticiens, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, dentistes-orthodontistes, éducateurs et enseignants spécialisés,
- et plus généralement toute profession investie dans le diagnostic ou le traitement des troubles des apprentissages.

Mots clés

troubles des apprentissages – dyslexie – hyperactivité - rééducation - techniques de reprogrammation - ajustements posturaux – plasticité cérébrale – prismes – semelles de posture – appareil stomatognathique – capteur oculaire – localisation spatiale – proprioception oculaire – système linéaire non dynamique – proprioception générale – perception et action – déficience posturale – orthophonie – podologie – ostéopathie – orthodontie – handicap – enfance – dyspraxie – ophtalmologie - orthoptie.

Publics visés.

La formation proposée s'inscrit dans un dispositif de formation continue. Les étudiants de formation initiale peuvent cependant être admis s'ils ont un projet professionnel cohérent avec l'attribution de ce diplôme.

- **Formation continue (FC) :** Catégories de personnes susceptibles d'être intéressés : professionnels libéraux, hospitaliers, personnels de structures prenant en charge des enfants avec troubles des apprentissages, enseignants et plus généralement tout professionnel :
 - s'intéressant aux relations entre les apprentissages, les troubles neuro-visuels et le couple perception-action,
 - possédant déjà une formation généraliste minimale (notamment en troubles des apprentissages, en sciences de la vision, en sciences du mouvement, en pathologies pédiatriques, en pédagogie spécialisée, en thérapie neuro-psychologique – s'inscrivant à titre personnel ou dans le cadre de plan de formation,
 - faisant preuve d'une expérience professionnelle en la matière et désireux d'approfondir ses connaissances.
 - appartenant aux professionnels des métiers de la santé et de la pédagogie.

- **Formation initiale (FI)** : les étudiants du STAPS inscrits à partir de L3, les étudiants de la Faculté de Médecine à partir de L3, les étudiants en psychologie à partir de L3, les étudiants ayant récemment validé un diplôme d'école d'orthophonie, d'orthoptie, d'ergothérapie, de psychomotricité, de kinésithérapie, d'ostéopathie, d'optique, d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateurs ou d'enseignants spécialisés.

Prérequis :

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un Bac+3 ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

Organisation de la formation

Durée de la formation : 178 Heures de cours en 8 sessions de 21 heures réparties à raison de : 156 Heures de cours auxquelles s'ajoutent 8 Heures de présentation des mémoires et 4 Heures d'examen écrit, réparties à raison de : 8 fois une session de 3 jours par trimestre pendant 2 années civiles (8 heures le jeudi et le vendredi et fin des cours à 13H le samedi) – généralement en mars, juin, septembre et décembre. Environ 50 heures de cours correspondent à des TP. A ces 168 heures, s'ajoutent 10 h de tutorat personnalisé en fonction des besoins.

Un stage d'une journée (ou de deux demi-journées) doit être réalisé chez un professionnel investi dans le traitement proprioceptif des troubles des apprentissages. La planification du stage dans le temps est laissée au libre choix de l'étudiant mais doit être validée pour passer l'examen

Enseignement :

Il sera composé de cours magistraux illustrés par de nombreux cas cliniques (l'aspect clinique des troubles proprioceptifs se prête particulièrement bien aux cas illustrés par photos). Les cours seront assurés par des enseignants universitaires et par des professionnels de terrain ayant une bonne expérience du sujet. Les TP et les stages permettront un abord pratique des spécificités du traitement dans sa propre profession, une ouverture sur le travail effectué par les autres professions et la transmission des connaissances nécessitant un compagnonnage (déroulement des exercices et explications des postures à adopter, par exemple). Le tutorat permettra de personnaliser les interventions pédagogiques.

INTITULE DES UE	CM	TD	TP	TOTAL
UE 1 : ETHIQUE ET PREPARATION DU MEMOIRE	5			5
UE 2 : LE COUPLAGE PERCEPTION-ACTION	32			32
UE 3 : LES APPRENTISSAGES ET LEURS TROUBLES	24		15	39
UE 4 : DEFICIENCE PROPRIOCEPTIVE ET POSTURALE (DP)	31		25	56
UE 5 : CONFERENCES ET SEMINAIRES	14		10	24
UE 6 : EXAMEN ET PRESENTATION DES MEMOIRES	12			12
TOTAL FORMATION	118		50	168
UE 7 : TUTORAT			10	10
TOTAL	118		60	178

Equipe pédagogique et laboratoires d'appui

Les enseignants sont des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs :

- du laboratoire INSERM U 1093 Cognition Action et Plasticité Sensorimotrice
- de l'UFR de Médecine,
- du Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement – LEAD – CNRS UMR5022.

Ou sont des praticiens médicaux et paramédicaux ayant une expérience confirmée dans le domaine.

Evaluation

Modalités de contrôle des connaissances : à la fin de la deuxième année, l'évaluation des compétences des étudiants ayant respecté 90% de présence obligatoire aux cours, s'effectuera à partir de 3 épreuves :

1. Présentation orale d'un mémoire dont le sujet aura été décidé en concertation avec les responsables pédagogiques (document rédigé, remis au jury 30 jours avant la date de soutenance).
2. Un écrit d'une durée de 4 heures comportant plusieurs questions courtes portant sur les cours prodigués pendant les deux années du DU

Le diplôme est validé si l'étudiant a obtenu la moyenne au terme des 2 épreuves. La compensation des notes est appliquée. Cependant une note inférieure à 8/20 à une des deux épreuves annule la possibilité de compensation. En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen à la session du DU suivant sous réserve de réinscription.

Jury de délivrance du diplôme : le jury sera constitué de membres de l'équipe pédagogique du DU.

Evaluation des enseignements : le comité pédagogique fera le bilan annuel de la qualité des enseignements à partir notamment du questionnaire d'évaluation soumis aux stagiaires.